

# Karaté® 0.4GR

FICHE DE MONTAGE KIT À SOCS

Marque : KVERNELAND ACCORD

Modèle : OPTIMA NT

 **Karate® 0.4GR**

 **syngenta®**

**Options compatibles : toutes**  
sauf roues de plombage des graines

## Matériel fourni nécessaire au montage

Ce kit à socs permet d'équiper 2 éléments semeurs. Description du matériel pour 1 élément semeur :



4 écrous freins 6 mm

4 rondelles 6 mm

2 vis 6\*20 mm

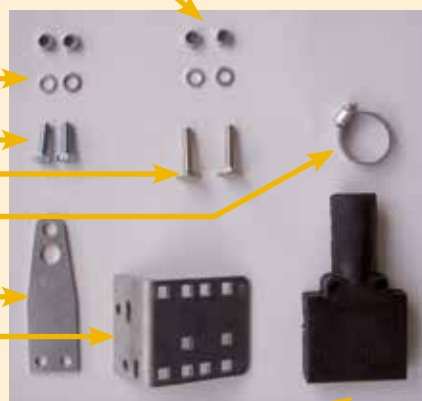
2 vis TRCC 6\*30 mm

1 collier Serflex®

1 patte

1 équerre

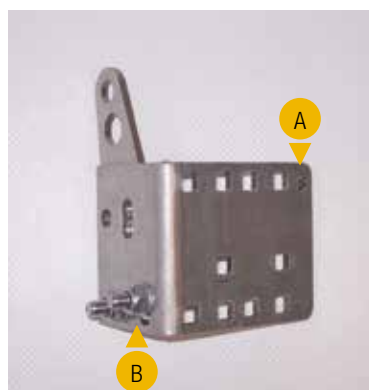
1 diffuseur Syngenta



## Matériel non fourni nécessaire au montage pour 1 élément semeur

- Tuyau, car celui d'origine est généralement trop court (Référence du tuyau au mètre : AC608125)

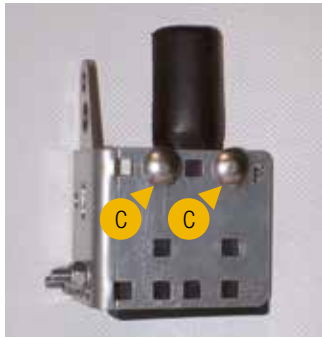
## Montage préconisé par Syngenta



**1** Prendre l'équerre en mettant le « F » en haut à droite (A).

**2** Mettre la patte à l'intérieur de l'équerre afin de la fixer dans les 2 trous du bas (partie gauche de l'équerre). Mettre les 2 vis 6\*20 mm avec leur tête à l'extérieur de l'équerre. Ajouter une rondelle puis serrer avec un écrou frein de 6 mm (B).

# Montage préconisé par Syngenta (suite)



**3** Mettre les vis TRCC 6\*30 mm dans les trous numéros 1 et 3, en comptant à partir du « F » (C). La partie filetée de la vis doit être à l'intérieur de l'équerre. Mettre dans les vis le diffuseur puis ajouter une rondelle et un écrou frein de 6 mm. Le logo Syngenta du diffuseur doit être du côté des écrous.



**4** Serrer modérément les écrous freins pour ne pas déformer le diffuseur (D).

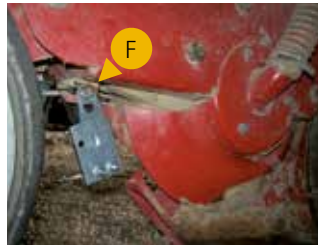


**5** Derrière le soc du semoir, dévisser le boulon qui empêche la sortie du ressort des roues tasseuses (E).

**6** Débrancher le tuyau de descente des microgranulés d'origine. Le tuyau d'origine est généralement insuffisant, il est nécessaire de le rallonger (55 cm environ) ou d'en acheter un plus long.

Mettre le tuyau dans le diffuseur en l'enfonçant de 4 cm environ. Pour faciliter l'insertion du tuyau, mouiller le tuyau et l'intérieur du diffuseur.

Serrer modérément le collier Serflex® pour ne pas écraser le tuyau.



**7** Mettre la patte à droite du support du ressort (vu de derrière le semoir) et la fixer avec le boulon d'origine du semoir au niveau du trou du haut de la patte du diffuseur (F).



**8** Vérifier la position du diffuseur pour qu'il soit le plus près possible du soc. Utiliser pour cela le trou oblong de l'équerre.

Le diffuseur doit être :

- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré derrière le soc,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers les roues tasseuses.

Attention à ne pas plier trop le diffuseur au niveau du tuyau pour ne pas perturber l'écoulement des microgranulés (G).



**9** Le passage du tuyau est impossible par la droite de l'élément semeur (vu de derrière le semoir), tous les tuyaux doivent passer par la gauche (H).

Vérifier l'écoulement des microgranulés dans les tuyaux, notamment les rangs situés à gauche du microgranulateur.

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car il se fait par gravité.

Attacher le tuyau sur l'élément semeur pour éviter tout déplacement (par exemple avec un collier Colson™).

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros, RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

KARATE® 0.4GR - AMM N° 2150483 - Composition : 0.4 % lambda-cyhalothrine - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage pendant toutes les étapes de manipulation de la préparation. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter un dispositif végétalisé permanent non traité de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur maïs, maïs doux, sorgho, tournesol, carotte, tomate, poivron, concombre, melon, laitue, chou, soja, cultures ornementales, cultures porte-graines (PPAMC, florales et potagères) et de 5 mètres pour l'usage sur tabac.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52  
0.330 € TTC / ML  
► [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)

 **Karate® 0.4GR**

 **syngenta®**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**